



Le droit de nationalité française

Par **midoo**, le **20/06/2012** à **13:55**

Bonjour,

Je suis algérien d'une famille connue B.. D... Le grand-père de mon grand-père paternel est un Agha et je me demande s'il y a lieu de trouver 1 méthode pour avoir la nationalité française ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **20/06/2012** à **18:37**

Bonjour,

NON, en 1962 les algériens ont voulu leur indépendance et ils l'ont obtenue. De ce fait, leur nationalité est maintenant algérienne et ils ont perdu la nationalité française. C'est tout.

Par **amajuris**, le **20/06/2012** à **18:59**

bjr,

vous trouverez sur ce site (et d'autres) les réponses détaillées à ces mêmes questions qui reviennent très régulièrement.

cdt